

C h a m p s l i n g u i s t i q u e s
M A N U E L S

FRANÇOIS GAUDIN

Socioterminologie

Une approche sociolinguistique
de la terminologie



de boeck.duculot

Champs linguistiques

Recherches

Brès J., *La narrativité*

Cervoni J., *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*

Englebert A., *L'infinitif dit de narration*

Fuchs C. (Éd.), *La place du sujet en français contemporain*

Furukawa N., *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*

Gaatone D., *Le passif en français*

Goes J., *L'adjectif. Entre nom et verbe*

Gosselin L., *Sémantique de la temporalité en français.*

Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect

Grobet A., *L'identification des topiques dans les dialogues*

Hadermann P., *Étude morphosyntaxique du mot Où*

Jonasson K., *Le nom propre*

Kleiber G., *Anaphores et pronoms*

Léard J.-M., *Les gallicismes*

Melis L., *La voie pronominale. La systématique des tours pronominaux en français moderne*

Rosier L., *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*

Manuels

Bal W., Germain J., Klein J., Swiggers P., *Bibliographie sélective de linguistique française et romane. 2^e édition*

Chiss J.-L., Puech C., *Fondations de la linguistique. Études d'histoire et d'épistémologie*

Chiss J.-L., Puech C., *Le langage et ses disciplines. XIX^e -XX^e siècles*

Delbecque N. (Éd.), *Linguistique cognitive.*

Comprendre comment fonctionne le langage

Gaudin Fr., *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*

Gaudin Fr., Guespin L., *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*

Klinkenberg J.-M., *Des langues romanes.*

Introduction aux études de linguistique romane. 2^e édition

Recueils

Bavoux C., *Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales.*

Coédition AUF. Série Actualités linguistiques francophones

Béjoint H., Thoiron P. (Éds), *Les dictionnaires bilingues.*

Coédition AUPELF-UREF. Collection Universités francophones

Benzakour F., Gaadi D., Queffélec A.,

Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues.

Coédition AUF. Série Actualités linguistiques francophones

Bouillon P., avec la collaboration de : Françoise Vandooren, Lyne Da Sylva, Laurence Jacqmin, Sabine Lehmann, Graham Russell et Evelyne Viegas, *Traitement automatique des langues naturelles.*

Coédition AUPELF-UREF. Collection Universités francophones

Chibout K., Mariani J., Masson N., Neel F., (sous la coordination de), *Ressources et évaluation en ingénierie des langues.*

Coédition AUPELF-UREF. Série Actualité scientifique

Defays J.-M., Rosier L., Tilkin F. (Éds),

A qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-15 mars 1997)

Francard M., Latin D. (Éds), *Le régionalisme lexical.*

Coédition AUPELF-UREF. Série Actualité scientifique

Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (Éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire.*

Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire

Frey C., Latin D. (Éds), *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion.*

Coédition AUPELF-UREF. Série Actualité scientifique

Hadermann P., Van Slijcke A., Berré M. (Éds), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire.*

Préface de Marc Wilmet

Kleiber G., Riegel M. (Éds), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*

Queffélec A., Derradji Y., Debov V., Smaali-Dekdouk D., Cherrad-Benchefra Y. *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langue.*

B157
77-466/62

Socioterminologie

Champs linguistiques

Collection dirigée par
Dominique Willems (Université de l'État à Gand)
et Marc Wilmet (Université Libre de Bruxelles)

FRANÇOIS GAUDIN

Socioterminologie

Une approche sociolinguistique
de la terminologie

Publié avec le concours
de la Communauté française de Belgique,
Service de la langue française

C h a m p s l i n g u i s t i q u e s



de boeck.duculot

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : <http://www.deboeck.com>

© De Boeck & Larcier s.a., 2003
Éditions Duculot
Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles

1^{re} édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal 2003/0035/1

ISSN 1374-089X
ISBN 2-8011-1319-0

SOMMAIRE

	Préambule	7
	Présentation de la socioterminologie	11
Chapitre 1	Approche critique et historique de la terminologie	21
	Un rappel historique	21
	La terminologie : une activité au statut mal défini	30
	Une question centrale : la référence	33
	Des langues de spécialités aux cultures scientifiques	46
	Le concept	60
Chapitre 2	Outils méthodologiques et d'analyse inspirés de la sociolinguistique	77
	Linguistique ou sociolinguistique ?	79
	La linguistique de l'interaction	87
	De l'insécurité linguistique à l'insécurité cognitive	101
Chapitre 3	Les problèmes linguistiques de la vulgarisation	105
	Une question sociolinguistique	105
	De la traduction au troisième homme	107
Chapitre 4	Imaginaire ou savoir ? La vulgarisation comme genre littéraire	121
	Un regard rétrospectif	123
	Un écrit socialement situé	125
	La langue commune et les mots propres	142

Chapitre 5	Sémantique et terminographie	149
	Pour une sémantique relationnelle	150
Chapitre 6	Terminologie et politique linguistique	173
	Un point de vue glottopolitique	176
	Politique linguistique et droits des locuteurs : le cas de la loi Toubon	190
Chapitre 7	Diachronie et métaphores dans les sciences	205
	Reprises et métaphores	206
	De la vaccination à l'immunité	219
	Conclusion	247
	Bibliographie	249
	Index thématique	273
	Index des noms	277
	Table des matières	283

PRÉAMBULE

« Il n'existe pas deux faits typiquement humains dont l'un serait la technique et l'autre le langage, mais un seul phénomène mental, fondé neurologiquement sur des territoires connexes et exprimé conjointement par le corps et par les sons. »
Leroi-Gourhan, 1965 : 260

Le lien anthropologique entre exercice du langage, libération de la main et hominisation semble acquis. De ce point de vue, le rôle du travail dans l'évolution des premières formes du langage est vraisemblablement central. Et l'on retrouve à l'œuvre le même type de nécessités dans l'augmentation constante du stock des mots des langues vivantes. Dans les pays industrialisés, on produit plus de mots nouveaux dans les ateliers, les bureaux d'étude et les laboratoires que dans les rues des villes et sur les routes des campagnes. Même la créativité des banlieues, qu'aiment exhiber les médias, ne touche guère que les façons de dire ; elle manifeste une identité, en disant autrement ce que l'on dit ordinairement, mais elle n'invente pas de façons de penser.

Ceci pour dire que les langues du travail, manuel, technique, scientifique, intellectuel, constituent des objets d'étude privilégiés du fait de leur caractère duel : moyen de socialité et outil efficace. Les études sur le langage ordinaire, pour ne rien dire de la langue idéale du grammairien, mettent l'accent sur le moyen de socialité, puisqu'elles se penchent sur le code partagé par une communauté sociale et linguistique très large. Les langages du travail correspondent à des groupes sociaux plus réduits dont les membres partagent des préoccupations analogues : recherche d'efficacité dans la désignation en

vue de se comprendre, de collaborer, de négocier, de répartir des tâches, d'inventer ensemble, de construire des catégories, etc. Dès que l'on se penche sur des langages du travail, on rencontre des ensembles de mots auxquels un sens précis est accordé, au moins de façon passagère. Ces vocables précis, qui permettent de faire cesser la recherche du mot juste, qui doivent servir à éviter les quiproquos, les malentendus, les imprécisions, qui permettent aussi de s'entendre, de se reconnaître, on les appelle *termes*. Ce sont eux qu'il faut connaître pour travailler ensemble, car le travail s'effectue dans le cadre d'un contrat social, et pas seulement financier : de nombreux métiers sont dangereux et l'interlocuteur doit alors être digne de confiance. Il faut parler avec lui le même langage. Les mots précis de ce langage, ce sont alors les termes du contrat.

En tant que tels, les termes s'imposent. On ne joue avec eux qu'à la marge. La présence d'une presse, le voisinage d'un chariot-élévateur, la chaleur d'un four imposent une intercompréhension sans faille. C'est là une question de sécurité, ce qui se rencontre moins souvent dans les usages quotidiens du langage. Si l'on élargit le cadre, la rationalisation du temps, la répartition des tâches, la recherche du profit sont autant de facteurs qui obligent à ravalier le langage au rang d'instrument. Dans d'autres secteurs de l'expérience humaine, c'est la loi contractuelle, le souci didactique, la mise en système des connaissances qui conduisent à modifier l'organisation des vocabulaires.

Tous ces facteurs aboutissent à créer des secteurs lexicaux réglés et dont le réglage a pénétré la culture et les a changés en langages d'autorité. Nous ne disposons plus de latitude pour désigner les corps chimiques, les espèces animales, les délits. Dans chaque cas, nous sommes confrontés à des systèmes de dénomination et de représentation qui s'imposent à nous. Ces vocabulaires fonctionnent en privilégiant une mise en mots efficace et sans reste du monde connu. Ils illustrent un fonctionnement bien particulier du langage, un fonctionnement qui se situe aux antipodes de celui qui caractérise le discours poétique.

Pour Yves Bonnefoy, « écrire la poésie, c'est vouloir se défaire de l'autorité des systèmes de représentations » (Bonnefoy, 1994 : 2). Cette autorité, nécessaire et dépassable, se situe au pôle inverse de celui où se situe le débat, le réglage du sens et, a fortiori, la recherche dans l'écriture poétique. La réification de la signification, la réduction des occurrences à des types, est à situer là, de même que l'intégrité des savoirs à transmettre ; les connaissances sont alors prises comme des systèmes de représentations tenus pour vrais. Là où une certaine écriture poétique vise à restituer une expérience sensible, une présence, le style techno-scientifique impose une construction langagière tournée vers les concepts.

Prenant un recul supplémentaire, il est possible de voir dans les pratiques langagières qu'étudie la terminologie des exemplaires particulièrement représentatifs de cette parole du concept qui envahit l'usage que nous faisons, au quotidien, des langues, nous coupant par là de l'expérience immédiate du monde sensible dont témoignent d'autres paroles. Ce déploiement d'une langue qui semble éviter, en contournant les automatismes du langage usuel, les pièges de l'intellection pour renvoyer à un monde partagé, la poésie illustre assez bien ce qu'il peut être.

Le savoir se satisfait de phraséologies que le style dénoue ; et c'est là une des pistes que conduit à explorer l'étude des procédés de la vulgarisation. En effet, l'activité scientifique passe par une écriture de plus en plus standardisée, sous l'effet notamment des contraintes éditoriales ; et cette évolution vient renforcer la croyance, spontanée chez de nombreux chercheurs, que les contenus de savoir ne peuvent être bien dits que dans les mots de la tribu savante concernée. Or pour vulgariser, il importe de parvenir à reformuler, c'est-à-dire à redire différemment ce que l'on a coutume d'exprimer dans un réseau linguistique stabilisé.

Pour éclairer l'opposition, prenons en exemple un auteur connu, Michel Serres, dont l'écriture a évolué vers plus de simplicité : le philosophe n'oublie pas son savoir, mais les formulations canoniques sont abandonnées au profit de la recherche d'un style. On peut juger diversement ce style ; il témoigne d'un effort de dissipation des frontières posées entre genres textuels par l'effort conscient de rédaction et de discernement lexical. Le jargon est posé clairement par l'auteur comme étant du côté de la clôture et du redit, la simplicité du côté du partage et de l'invention. En fait, il s'agit d'une question culturelle : la mise en culture de savoirs réglés nécessite d'éclairer le dialogisme constitutif de leurs discours et non de le dissimuler sous l'appareil de la rhétorique du discours scientifique. Car cette rhétorique ne vise qu'un groupe limité de lecteurs, ceux dont il faut emporter l'adhésion selon les critères de la vérité scientifique.

Les discours des sciences construisent des savoirs en proposant des formes que leur transmission fige, alors que l'appropriation des moyens sémiotiques et la labilité des reformulations permettent d'intégrer de nouvelles connaissances. Mais une telle présentation des mises en mots des sciences réduit à l'empire d'un code, ce qui tient pour une bonne part aux conditions que la société fait au devenir des hommes. L'emploi du temps conditionne l'accès aux moyens sémiotiques : le plus souvent, le scientifique ordinaire ne dispose ni de la formation, ni du temps nécessaires à l'apprentissage d'une écriture personnelle. Et rien ne l'y incite au plan institutionnel : « publish or perish », comme dit l'adage, et tout le reste est littérature...

La littérature, c'est le récit. Face à elle, l'écriture scientifique fait figure de « langue de bois » à cause de l'effacement de la fonction expressive et en raison d'un souci d'efficacité. Les conditions de production de la science ont changé depuis, par exemple Buffon, si l'on songe à cette alliance de travail littéraire et scientifique que représente l'*Histoire naturelle*. Mais lorsqu'un paléontologue, par exemple, Stephen Jay Gould, rédige en s'impliquant dans son écrit, et en émaillant son propos de références quotidiennes, il sort de cette contrainte. S'il est en plus attentif à distraire son lecteur, autant qu'à l'instruire, il s'engage sur la voie de la narration.

Telle n'est pas l'ambition du présent ouvrage, consacré à une présentation des problèmes que pose l'approche sociolinguistique de la terminologie. Les quelques pistes présentées s'inscrivent à l'intérieur du domaine francophone, à d'autres de reprendre ces problèmes en tentant d'esquisser un panorama plus international.

C'est dans ce cadre géopolitique que les pratiques langagières et politiques auxquelles renvoie le terme de *terminologie* ont été remises en question, ces dernières années, à la lueur des acquis notamment de la sociolinguistique, que ce soit par une confrontation assidue au terrain ou par une interrogation des présupposés de la discipline. Cette évolution du champ disciplinaire – à tout le moins institutionnel – a permis un renouvellement des problématiques qui s'est concrétisé par des travaux de terrain, dans la lignée de ceux menés au Québec, et par des études plus théoriques, visant un réexamen des fondements de la discipline. Dans cette orientation, nous avons exploré des pistes de travail dans un livre précédent (1993b) avec lequel les lecteurs les plus attentifs pourront trouver des points communs.

L'ouvrage proposé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité, certaines des pistes explorées aujourd'hui ayant été esquissées jadis. Il a été préfiguré par un mémoire universitaire, présenté pour l'habilitation à diriger les recherches et par des publications dans les *Cahiers de lexicologie*, dans *Meta*, dans les actes du colloque *La mémoire des mots*, et les *Actes du Congrès international des linguistes de 1993* et par une contribution dans un ouvrage collectif dirigé par K. Morgenroth (2000).

Je tiens à remercier ici les membres du jury, Régine Delamotte, Bernard Gardin, Pierre Lerat, Monique Slodgian et, tout particulièrement, François Rastier, relecteur rapide et stimulant, ainsi que la petite bande du « GRT ». Je tiens enfin à remercier pour leurs relectures attentives et amicales Sophie Ballarin, Laurent Gosselin, Georges Kleiber et Marie-Claude L'Homme.

PRÉSENTATION DE LA SOCIOTERMINOLOGIE

Le présent ouvrage est consacré, comme son titre l'indique, à l'approche sociolinguistique de la terminologie. Cette approche, esquissée par des auteurs isolés (principalement Louis Guilbert et Alain Rey, durant les années soixante-dix), s'est développée dans les années quatre-vingt. Elle était nécessaire pour le développement de la recherche en terminologie, les implications sociales de la discipline s'étant multipliées et diversifiées sous la pression du développement conjoint des technologies de la langue et des préoccupations de politique linguistique dans les pays francophones, ceux de langues romanes, et dans le cadre de la francophonie institutionnelle.

Mais avant d'aller plus avant, il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par *terminologie*. Dans notre esprit, cette branche de la lexicologie dépasse de beaucoup les applications de type traductionnelles, documentaires ou normalisatrices auxquelles on la résume souvent. Cette discipline a en charge l'étude des termes, c'est-à-dire des vocables servant à véhiculer des significations socialement réglées et insérées dans des pratiques institutionnelles ou des corps de connaissances. L'étude synchronique des termes a à voir avec la circulation des savoirs ; leur étude diachronique concerne l'histoire des sciences, des techniques, celle des discours socialement réglés et, plus spécifiquement encore, l'histoire des idées. Les deux orientations, synchronie et diachronie, obligent à réintégrer dans la description les variations. Dans les deux cas, comme le note Marie-Françoise Mortureux, il « s'agit d'examiner les termes dans leur fonctionnement sociolinguistique et ce fonctionnement « révèle des variations, qui ne sont ni nécessairement “fautives” ni aléatoires, mais reliées à des situations de communication » (2001). La notion de variation s'oppose aux a priori sur la monosémie et l'univocité des terminologies, ainsi que l'a montré, par exemple, Enilde Faulstisch, en

étudiant les termes du domaine culinaire dans un corpus de portugais archaïque (1998/1999).

L'étude sociolinguistique des secteurs lexicaux propres aux sciences, aux techniques et aux institutions s'est développée conjointement au Québec et en France. On la désigne aujourd'hui par le nom de *socioterminologie*, terme dont la faveur semblait bien implantée dans le milieu des années quatre-vingt dix. Puisque nous le reprenons en titre de cet ouvrage, il est bon d'en retracer à grands traits l'apparition et la diffusion.

Le terme *socioterminologie* apparaît au début des années 1980, sous les plumes de Jean-Claude Boulanger, de Pierre Lerat, de Monique Slodzian, de façon ponctuelle. Il faut attendre une communication d'Yves Gambier, donnée en 1986 au Colloque sur la fertilisation dans les langues romanes, pour que son contenu commence à être construit de façon programmatique (Gambier, 1987). Le concept de socioterminologie, dont les linéaments sont esquissés à l'occasion d'une analyse des termes des pluies acides, n'en est qu'à ses débuts ; il lui faudra attendre les années 1990 pour qu'il s'affirme. L'utilisation du terme précède donc l'élaboration de la notion qui naît d'un questionnement centré principalement sur l'aménagement linguistique. Les personnalités impliquées dans les utilisations de la terminologie dans des activités traductrices ou informatiques participeront moins aux évolutions en cours.

Le développement théorique explicite a été mené principalement dans les années 1990, par des chercheurs formés à Rouen – dont Yves Gambier, installé en Finlande –, et marqué par des publications individuelles et collectives. On peut retenir trois initiatives éditoriales de cette période, trois numéros de revues publiés successivement en France : *Terminologie et sociolinguistique*, *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18 ; en Belgique : numéro spécial *Socioterminologie, Le langage et l'homme* ; au Québec : *Meta, Usages sociaux des termes : théories et terrains*. Les années 1990 furent également marquées par la tenue de colloques qui marquèrent l'implantation et la reprise du terme puis sa diffusion vers d'autres langues romanes. Parmi ceux-là citons principalement le colloque sur le thème « Problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques) », tenu à Chicoutimi en mai 1993 (collectif, 1994) et le séminaire « Implantation des termes officiels » tenu à Maromme en décembre de la même année (Delavigne et Gaudin, 1994).

Mais la pratique des chercheurs québécois, confrontés aux réalités du terrain et aux impératifs de la politique linguistique qu'ils servaient, permettait à Jean-Claude Boulanger de dire très justement que dans la Belle Province, « la socioterminologie vit depuis longtemps en filigrane » (1995 : 15). Il est

utile de rappeler ici que les enquêtes terminologiques y ont été menées à partir du début des années 1970. L'apport de la sociolinguistique est apparu très nettement, dès les années 1980, avec des travaux, aujourd'hui encore exemplaires, comme ceux de Monica Heller *et alii* (1982). Nous avons déjà eu l'occasion d'y insister (Gaudin, 1993a). La mise en évidence des réseaux de communication dans un milieu de travail, des facteurs de résistance et de leur importance pour la modification des pratiques lexicales, ouvrait la voie pour des travaux novateurs. Il faudrait également citer Jacques Maurais (1984), Denise Daoust (1995) qui introduisent dans leurs approches la dimension diachronique et insistent sur l'étude du changement dans les terminologies, souvent réputées intangibles. Mais c'est là courir le risque de commettre des oublis regrettables et d'esquisser un panorama que nous ne saurions rendre exhaustif. Retenons de ces éléments que l'approche adoptée dans ces travaux, soutenus par la volonté collective de tout un peuple, était *de facto* sociolinguistique.

L'usage d'une nouvelle dénomination pose toujours question : est-elle utile ? En effet, il n'est pas rare que, dans les discours scientifiques, l'emploi d'un nouveau nom soit d'une pertinence discutée, qu'il soit à l'origine d'un effet de signalement ou de captation, ou bien qu'il délimite une notion d'une infinie étroitesse ; la nouvelle dénomination peut encore servir de bannière mais se révéler plus efficace comme signifiant que comme signifié, faute d'une élaboration notionnelle suffisante. L'utilité d'un nouveau découpage peut également ne pas durer. Or, en ce qui nous concerne, il apparaît qu'en dix ans les positions théoriques ont nettement évolué et l'on peut penser que dans *socioterminologie*, *socio-* est devenu redondant. En effet, la prise en charge des questions terminologiques a été le fait de linguistes plus nombreux. Par ailleurs, le développement des travaux d'analyse textuelle automatique et les rencontres de la terminologie avec l'intelligence artificielle ont permis de faire émerger, par le biais des analyses de corpus, des démarches voisines de celles des analystes de discours. Les conséquences des études empiriques novatrices ont convergé avec les évolutions liées à des études plus théoriques. Mais dire que la dimension sociolinguistique s'est banalisée au point d'influencer la réflexion et la pratique terminologiques dans leur ensemble serait aller un peu vite en besogne. Il n'y a pas si longtemps (c'était en 1997), on pouvait encore, dans des cénacles savants, s'insurger contre le fait que l'on étudie des termes ne s'inscrivant pas dans la classe canonique des noms. Du chemin restait à parcourir... Et au plan international, l'écho de la terminologie d'inspiration est-européenne est encore important. Cependant, il est à noter que dans les ouvrages de référence, on a vu apparaître le terme *socioterminologie* dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois *et alii*, 1994) et, plus récemment, dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau, 2002).

Si des chercheurs confrontés à des situations linguistiques différentes ont ressenti le besoin de catégoriser leur pratique au moyen d'un signe nouveau, cela ne relève peut-être pas uniquement d'un phénomène de mode (cf. Conceicao, 1994). En effet, dans de nombreux pays l'accès aux techniques, aux technologies et aux sciences pose des défis inédits en matière d'équipement terminologique et oblige à repenser les modes d'intervention sur les pratiques langagières. Comme le souligne Alain Rey, « for the emerging African, Creole – and Arabic – speaking countries and undoubtedly also for the majority of Asiatic civilisations, the “defence and establishment” of the national languages will inevitably lead to a sociolinguistic orientation of terminology » (1998/1999 : 123).

En effet, l'avenir devrait voir se développer les initiatives d'aménagement linguistique dont on sait, par expérience, que l'aspect terminologique constitue le noyau dans la perspective d'un accès démocratique aux savoirs contemporains dans le respect des revendications identitaires (Slodzian, 1995). Que l'on ait eu besoin de recourir à un corps de doctrine alternatif pour répondre à ces besoins croissants se comprend aisément, l'accent ayant été trop longtemps mis sur la seule fonction cognitive, et posée comme universelle, du fait de la dominance d'une *lingua franca* anglo-saxonne. Le caractère traduisible et souvent « translinguistique » des terminologies n'étant plus à démontrer, une meilleure description des faits linguistiques et des situations sociolinguistiques peut être recherchée de façon plus sereine.

C'est dans cet esprit, afin de témoigner d'une diffusion internationale, sans doute limitée mais attestée, que nous donnerons du terme *socioterminologie* une définition puisée dans le dictionnaire électronique de Mario Barite, professeur d'université en Uruguay (Barite, 2000) :

« *Socioterminologia*. Rama de la Terminología que se ocupa del análisis de los términos (surgimiento, formación, consolidación e interrelaciones), considerándolos desde una perspectiva lingüística en la interacción social. // 2. Disciplina eminentemente práctica del trabajo terminológico, que se fundamenta en el análisis de las condiciones sociales y lingüísticas de circulación de los términos. »

La notion de circulation est élargie par Enide Faulstich à celle, peut-être moins précise, de mouvement, mais qui présente l'avantage d'inclure les mutations sémantiques : « La socioterminologie est une discipline qui s'intéresse au mouvement du terme dans les langages de spécialités » (1998/1999 : 95).